Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213502644-20251222-2025_124-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 16/12/2025

Date de la convocation
12/12/2025

Date d'affichage
12/12/2025

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 15
Présents : 9
Votants : 13

A l'unanimité
Pour : 13
Contres : 0
Abstentions : 0

Réf	2025-124

L'an 2025, le 16 décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOUAULT Joseph, Maire.

Présents : M. JOUAULT Joseph, Maire, M. EON Jonathan, M. BLANCHET Jacques, Mme POULAIN Justine, M. DAVID Patrice, M. VIEL Dimitri, M. SORRE Bertrand, Mme SABATIER Nathalie, Mme DESHOMMES Edith

Excusés avec pouvoir : M. BLANDEL Philippe donne pouvoir à M.SORRE Bertrand, Mme RUBION Régine donne pouvoir à Mme E.DESHOMMES, Mme LEMOINE Lélia donne pouvoir à M. JOUAULT Joseph, M SINOQUET Vincent donne pouvoir à M EON Jonathan

Excusés : M.FONTENEAU Damien, , M. ROUILLARD Emmanuel

Secrétaire de séance : Mme SABATIER Nathalie

Objet de la délibération : Finances : Tarifs des photocopies (noir/blanc et couleur)

Monsieur rappelle au conseil municipal que chaque fin d'année, les tarifs des photocopies peuvent être réévalués. Lors du conseil municipal du 12 décembre 2023, les tarifs votés sont les suivants :

	Noir et blanc Public	Couleur Public	Noir et blanc Associations	Couleur Associations
Feuille A4 recto	0,20 €	0,25 €	Gratuit	0,20 €
Feuille A4 recto verso	0,35 €	0,50 €	Gratuit	0,40 €
Feuille A3 recto	0,35 €	0,50 €	Gratuit	0,40 €
Feuille A3 recto verso	0,70 €	1,00 €	Gratuit	0,80 €

Il sera proposé au conseil municipal de maintenir les tarifs ci-dessus.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le maintien ou la modification des tarifs des photocopies
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou toute personne déléguée à signer les documents relatifs à ce dossier.

pour : 13 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Joseph JOUAULT

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Mme Nathalie SABATIER